

REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2022.06.10 Du 6 décembre 2022
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 30 novembre 2022, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD 	Objet : Composition de la commission Vie sociale-Jeunesse-Famille	
SECRETARE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-22,	
EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 28 POUVOIRS : 5 VOTANTS : 33 POUR : 33	Vu la délibération n°2020.02.04 du 9 juin 2020, portant élection des membres des commissions municipales,	
PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE	Considérant la démission de Madame Laurence JOSSET, membre de la commission Vie sociale-Jeunesse-Famille, à compter du 13 octobre 2022,	
<u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Dominique PAGES Richard LEJEUNE	Considérant la nécessité de procéder à la désignation d'un nouveau conseiller municipal au sein de la commission Vie sociale-Jeunesse-Famille,	
<u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Olivier GONZALEZ Juliette DECAUDIN Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH	Vu la candidature de Madame Andrée BLOCH,	
	Conformément à l'article L2121-21 du Code général des Collectivités territoriales, le conseil municipal peut décider à l'unanimité des membres présents ou représentés de procéder à l'élection au scrutin public,	
	Le Conseil municipal, Après avoir procédé à l'élection, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,	
	DECIDE :	
	De désigner, Madame Andrée BLOCH, membre de la commission Vie sociale – Jeunesse - Famille	
	<i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i>	
	<div data-bbox="518 1585 954 1854" data-label="Text"> <p>Acte rendu exécutoire en vertu de son Dépôt en Préfecture le 14/12/22 et de sa publication le 16/12/22 Le Maire Par délégation  Aurélie BELLOIR Directrice Pôle Relations aux Citoyens</p> </div>	<div data-bbox="1066 1585 1476 1780" data-label="Text"> <p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,  Olivier DELAPORTE</p> </div>
ABSENTS EXCUSES : PIERRE QUIGNON-FLEURET OLIVIER GONZALEZ ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : FRANÇOISE ALBOUY A VALERIE LABORDE		

NATHALIE PEYRON A SOPHIE TRINIAC JULIETTE DECAUDIN A SYLVIE D'ESTEVE CARMEN OJEDA-COLLET A JEAN- FRANÇOIS BARATON STEPHANE MICHEL A JEAN-FRANÇOIS THOMAS	
--	--